

GRÉZOLLES



Bulletin municipal

n°26

Janvier 2022

Un visiteur insolite au cœur de Grézolles ...

Début décembre on a vu s'installer sous l'abribus un personnage inattendu ... et cependant très attendu, notamment par les enfants ... !



Ce nouvel arrivant ressemble indubitablement au ... Père Noël !!!



Sommaire

A votre service	4
Des informations en direct	7
Savoir-vivre et bon voisinage	9

La commune

Etat civil	14
Budget	16
Tarifs municipaux et infos financières	18
Quelques conseils pour économiser l'eau	20
Les travaux 2021	21
Des projets de travaux	25
Le Rendez-vous	27
Quelques nouvelles de l'école	28
Les nouveaux habitants	30

Les Associations

Amicale des Donneurs de sang Grézolles / St-Martin-la-Sauveté	36
Elan du Val d'Aix	38
Syndicat de distillation	39
Chasse communale de Grézolles	40
Impressions des aiguilles grézolloises	43
Les Tréteaux du Val d'Aix	44
L'AGAP	46
Le Club de l'Amitié	48
Commémorations	49
Le Sou des Ecoles	50

Paroles, paroles, paroles, ...

Les Conseillers Départementaux	11
Le président de la CCVAI	12
Le Mot du Maire	13



La Communauté de Communes (CCVAI)

Les services à la population	31
Le Relais Petite Enfance	32
Le groupe de travail « Culture »	33
Au sujet des déchets	34



Grézolles : une nature pleine de surprises	51
Un visiteur insolite, suite et fin	54

A VOTRE SERVICE...

MAIRIE 04 77 62 57 00



Vous y rendre

mardi de 14h à 17h

vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rencontrer le maire ou un adjoint

samedi de 9h à 11h

Ecrire

106 rue de la Mairie 42260 GREZOLLES

mairiegrezolle@wanadoo.fr



Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable - CCVAI



04 77 65 48 75

lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

28 rue Robert Lugnier 42260 ST GERMAIN LAVAL

ccvai@ccvai.fr

ccvalsaisaisable.fr



SAMU 15
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17

Médecins

St Martin La Sauveté - 6 km	Jean Philippe MELIZAN	04 77 62 22 31
	Lizzy PETRIGNY	04 77 62 22 31
Cremeaux - 7 km	Loic GUINET	04 77 62 53 06
St Germain Laval - 7 km	Philippe CROIZIER	04 77 65 40 02
	Emilie DEPOUILLY	04 77 65 57 07
St Just en Chevalet - 11 km	Jérémy LACOUR	04 77 65 03 42
	Laurie VIALARD	04 77 65 03 42
Bully - 14 km	Marie BOUCHER	04 77 65 48 28

Pharmacie

St Germain Laval - 7 km	LACROIX	04 77 65 42 31
St Just en Chevalet - 11 km	ROUCHON VETTORI	04 77 62 05 53
	LEROY	04 77 65 00 53

Ambulances



SAINT GERMAIN AMBULANCE	04 77 65 43 46
SAINT JUST AMBULANCE	04 77 65 04 04

POUBELLES : Ramassage au chant du coq le mercredi matin
Pensez à les sortir le mardi soir



Les sacs au sol ou à côté des bacs ne sont pas collectés
Les sacs doivent être contenus dans les bacs

DECHETERIE INTERCOMMUNALE

St Germain Laval 06 85 30 85 44
Mardi - jeudi - vendredi de 14h à 17h (hiver) à 18h (horaires été)
Mercredi - samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (hiver) à 18h (horaires été)



CORRESPONDANTE LOCALE DE PRESSE



Maritchu CLEMENT 04 77 62 50 20

ECOLES regroupées en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Grézolles 04 77 62 57 90
Souternon 09 72 98 39 92



- St Julien d'Oddes 04 77 65 52 66 -

ENEDIS gestionnaire du réseau de distribution

dépannage 24h/24 0 972 675 042



SYNDICAT DES EAUX DE LA BOMBARDE / SAUR

04 69 66 35 00 du lundi au vendredi de 8h à 18h ou vous rendre à l'accueil ZAC des
Grandes Terres 42260 St Germain Laval du lundi au jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à
16h30.

Dépannage 24h/24 04 69 66 35 09

ASSOCIATIONS

AGAP Association Grézolles Art et Patrimoine	NAVARRO	Hervé	06 13 13 04 58	hervegrezol@gmail.com
Aiguilles Grézolloises	DEFrancq	Léontine	04 77 64 60 73	pierreleontine@orange.fr
Amicale des Donneurs de Sang	BOURDELIN	Henri	06 72 01 28 26	
Club de l'Amitié	LOUVET	Claudine	04 77 62 57 20	louvetclo@gmail.com
Comité des Fêtes	CLEMENT	Philippe	06 25 19 20 30	clement.freres@wanadoo.fr
Elan du Val d'Aix (Basket) eva-basket.com	MOUSSE	Aurélien	07 70 52 09 00	
	DADOLLE	Cécile	06 75 29 06 73	contact@eva-basket.com
FC Val d'Aix (Football) - fcvaldaix.fr	LAMURE	Sylvain	06 11 41 14 12	fcvaldaix@gmail.com
FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	MANGAVEL	Marcel	04 77 62 57 52	
GASPAR Grézolles Association pour la Sauvegarde du Patrimoine A Restaurer	ARSAC	Eliane	06 79 54 15 57	
Les Tréteaux du Val d'Aix	KAHLHOVEN	Patrice	07 52 05 75 72	patrice.kahloven@gmail.com
Société de Chasse	AGRAFEIL	David	04 77 62 51 14	davidagrafeil@orange.fr
Sou des Ecoles	FARGE	Laure	06 30 99 90 39	tit-mimie@hotmail.fr

COMMERCES / ARTISANS / ENTREPRISES

EPICERIE - dépôt de pains - journaux	Ets FOURNIT	04 77 62 58 82
LE CAFE DE GREZOLLES	Bar - tabac restaurant	09 51 44 26 36
RESTAURANT	LE GEORGET	04 77 62 56 54
Réparation automobiles	Garage PONCET	04 77 62 57 04
Vente directe de viande bovine	GAEC de la PATOUZE	06 70 01 30 80
Matériaux - Fuel - Engrais	SITERRE SARL	04 77 62 57 75
Négoce de bestiaux	CLEMENT Frères SAS	04 77 62 57 81
Plomberie chauffage Energies Nouvelles	LOUVET SARL	04 77 62 55 86
Portes et automatismes	DOITRAND Ets	04 77 66 41 23

Vous ne figurez pas et souhaitez paraître dans le prochain bulletin, faites nous le savoir.

Tenez-vous informé de la vie de votre village

SITE INTERNET

[Grézolles – Site officiel de la commune \(grezolles.fr\)](https://grezolles.fr/)

<https://grezolles.fr/>

Très complet - A visiter – Régulièrement actualisé



Accueil

Actualités

Agenda

Grézolles

Présentation de la commune
Situation géographique

Histoire locale
Loisirs, tourisme

Mairie

Les maires
Les élus
Compte rendu du conseil
municipal
Finances
Bulletin municipal

Etat civil
Travaux / projet
Démarches et documents
Réservation de la salle Jean-Louis PRAS
Coordonnées utiles

Commerçants – Artisans

Ets DOITRAND
Ets FOURNIT
SAS CLEMENT Frères
Ets SITERRE
Le café de Grézolles

Garage PONCET
Restaurant LE GEORGET
SARL LOUVET Frères
Vente directe de viande bovine – CHAUX

Associations

FNACA
Club de l'amitié
Chasse
Les donateurs de sang
Le Sou des Ecoles
Basket Elan Val d'Aix (EVA)
Football FC Val d'Aix

Comité des fêtes
AGAP
FAC (Fédération Amicale des
Classards)
GASPAR
Les Aiguilles Grézolloises

PANNEAU POCKET



Recevez une notification sur votre téléphone dès qu'une information est publiée par la mairie.

Présentation vidéo de 3 minutes sur YOUTUBE <https://youtu.be/EqlaBeYRiSA>

PANNEAUPOCKET OFFERT PAR VOTRE MAIRIE
Informe et Alerte les habitants

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Événements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Mettez en favoris votre lieu de résidence, le village de vos vacances, les communes de vos proches...

Smartphone
Tablette
Ordinateur
app.panneaupocket.com

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette ou allez sur www.panneaupocket.com pour télécharger sur les stores

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ? Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

FACEBOOK

Facebook



Mairie Grézolles
@mairiegrezolles Services publics & administration

106 rue de la Mairie 42260 Grézolles

112 personnes aiment ça, dont 1 de vos amis

122 personnes sont abonnées

1 personne ayant indiqué avoir visité ce lieu

<https://www.grezolles.fr/>

04 77 62 57 00

Envoyer un message

Fourchette de prix - Non applicable

mairiegrezolles@wanadoo.fr

14:00 - 17:00

Service public et administration

Menu restauration scolaire du 25 au 28 octobre

<https://www.facebook.com/mairiegrezolles>

Savoir-vivre & bon voisinage

Epaves et ferrailles

Les véhicules endommagés ou hors d'usage ne doivent pas être abandonnés sur la voie publique ou les parkings du village. Sachez également que si vous souhaitez vous débarrasser d'un véhicule hors d'usage, de ferrailles et autres gros encombrants la mairie se tient à votre disposition pour vous aider à trouver un professionnel qui vous permettra de les évacuer en respectant toutes les règles de destruction et de dépollution.

Nous encourageons chacun à adopter une attitude citoyenne afin que le paysage de notre commune ne soit pas enlaidi par ce type de « déchet ». Par cette simple action, vous participerez également à la préservation de notre environnement.



Lingettes dans les égouts

Merci de ne pas jeter vos lingettes dans les toilettes. La station d'épuration de nos eaux usées ne les digère pas et demande donc un travail pas très agréable à Christophe notre agent municipal pour les extraire !

Afin que les chiens restent "les meilleurs amis de l'homme"



Se promener dans les rues de notre village, profiter des espaces verts, doivent rester un plaisir ; rien de plus désagréable que de marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Nous sommes nombreux à aimer la compagnie d'un chien mais nous faisons appel à votre civisme pour respecter les trottoirs et places du village, afin que le village reste agréable à vivre pour tous.

La municipalité a pour cela installé vers la mairie un distributeur Toutounet, vous y trouverez sacs plastique et poubelle pour les excréments des chiens.

Par ailleurs, ne laissez pas divaguer votre chien, il doit être tenu en laisse !

Déchets verts/végétaux

A déposer à la déchetterie de St Germain Laval ou à valoriser par compostage individuel. En raison de la pollution que cela génère, les brûler est interdit pour les particuliers.



Allées du cimetière

Les allées du cimetière ne font pas partie des concessions. Merci de déposer vos fleurs sur les monuments et non juste devant, enfoncées dans l'allée.

Pneus neige

Depuis le 1er novembre 2021, certains équipements spéciaux comme les pneus hiver ou les chaînes sont obligatoires pour circuler dans une partie de la Loire. **Grézolles n'est pas concerné** mais 192 communes du département le sont, dont des communes proches de nous, Bully, Boën, Luré, Saint Just en Chevalet, Saint Martin La Sauveté, Saint Polgues, ...

Les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars doivent du 1er novembre au 31 mars : soit détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices ; soit être équipés de quatre pneus hiver certifiés ou de pneus quatre saisons.



En cas d'enneigement

Merci de stationner de façon à ne pas gêner le passage du chasse-neige (aucun stationnement sauvage n'est autorisé).

La municipalité enlève la neige des trottoirs devant tous les bâtiments publics (mairie, école, salle Jean Louis Pras, toilettes, église) et compte sur la participation de chaque habitant pour l'entretien de leur trottoir.

Haies / clôtures

Nous vous rappelons que vos haies ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur ni empiéter sur la chaussée.



Élagage à proximité des lignes électriques

A la charge du propriétaire ou occupant si :

- ▶ la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- ▶ le réseau est en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'ENEDIS avec information préalable du propriétaire.

Grézolles "Zéro pesticide"

N'utilisant plus de pesticide pour préserver la nature (dégradation de l'eau dans les nappes phréatiques), vous avez dû apercevoir Christophe, notre agent municipal, avec un désherbeur thermique brûler les mauvaises herbes dans le village.

Mais avant de voir ces herbes monter trop haut, nous vous invitons à participer à l'embellissement du village, en enlevant ces herbes devant chez vous, soit par arrachage, soit par binage, mais sans utiliser de produits interdits.



Balade écolo

Dame nature vous remercie de prendre soin d'elle en ramassant les débris que vous pourriez rencontrer sur vos chemins de randonnées, pensez à glisser dans votre poche un petit sac poubelle.

La parole aux Conseillers Départementaux



L'an dernier, nous espérions tous que 2021 serait l'année du retour à la normale. Masques tombés et vie sociale pleinement retrouvée, la vaccination nous laissait entrevoir des lendemains qui chantent. Malheureusement, dès les premiers frimas, nous constatons que le Covid n'a pas dit son dernier mot ! Au gré des saisons, nous allons devoir composer avec.

A notre niveau, l'amélioration de la situation sanitaire a permis la tenue des élections départementales et régionales. Nous avons eu l'honneur d'être réélus, conseillers départementaux du canton de Boën-sur-Lignon. D'aucuns diront qu'il s'agit là de la reconnaissance du travail accompli. Mais, même si nous sommes pleinement investis tout au long du dernier mandat pour faire de votre canton, un canton qui compte au centre du département, nous ne pouvons pas faire abstraction du taux d'abstention record, message fort envoyé malheureusement

par la majorité des électeurs.

Alors, nous devons redoubler d'efforts pour faire encore mieux connaître notre action et les retombées des décisions de l'Assemblée Départementale sur votre vie de tous les jours.

Pour être plus proches de vous et encore plus efficaces, nous continuerons de nous appuyer sur nos suppléants. Sandra Mathelin, adjointe au Maire de Saint Germain-Laval, sera notre référente sur le secteur de Saint Germain-Laval. Elle succède à notre ami Henri Cherbland, Maire de Pommiers-en-Forez, qui a été d'une aide très précieuse et efficace tout au long des six dernières années. Qu'il en soit ici particulièrement remercié.

Vous le savez, la compétence première du Département est l'action sociale. L'enveloppe consacrée aux solidarités humaines représente plus de 60 % du budget qui a atteint un montant historique de 829,8 M€ en 2021.

Mais, au-delà des compétences obligatoires, nous mettons un point d'honneur à demeurer le premier partenaire des communes et communauté de communes, pour sans cesse améliorer le bien vivre de nos concitoyens.

Au plus près de vous, le Département a notamment décidé de financer la réfection de bâtiments communaux et du Monument aux Morts. Le programme de voirie communale a, comme chaque année, été accompagné. A l'échelon intercommunal, les travaux de réhabilitation de la salle de sports de Saint Germain-Laval et la mise aux normes de la déchetterie intercommunale ont aussi été soutenus. Vous le constatez, le Département est à vos côtés pour embellir votre cadre de vie.

Dans le domaine de l'éducation, le collège Papire Masson a bénéficié de travaux de rénovation énergétique. La mise en accessibilité a été effectuée et l'infirmerie a été rénovée. En 2022, un vaste programme de modernisation de l'infrastructure informatique sera lancé pour s'adapter aux nouveaux usages.

Au niveau associatif, nous avons souhaité apporter notre soutien au FC Val d'Aix afin qu'il puisse renouveler ses équipements. Les nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter pour créer du lien social et animer nos villages doivent être accompagnés dans leur projets.

Soyez assurés qu'avec passion et détermination, nous continuerons à œuvrer au quotidien dans l'intérêt du canton et de ses habitants.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous une très belle année 2022 !

Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette
Conseillers départementaux
du canton de Boën-sur-Lignon



LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame, Monsieur,

Depuis deux années nous traversons des événements exceptionnels. Nous nous adaptons au jour le jour pour vous apporter un service le plus efficient possible avec comme leitmotif la proximité.

En février 2021 les services de l'Etat nous ont labellisé « Espace France Services »

C'est pour nous une fierté et la reconnaissance du service de proximité que nous privilégions depuis des années

Par ce service nous nous engageons à vous apporter une aide de premier niveau sur tous les besoins de la vie quotidienne.

Nos techniciennes sont formées pour vous répondre et vous orienter dans vos demandes et démarches administratives. N'hésitez pas à les solliciter, elles se feront un plaisir de vous aider.

Nous vendons également des titres de transport en rechargement des cartes Oura pour le réseau des bus Région.

Pour compléter notre offre, nous serons « relais poste » en juillet 2022 et nous travaillons à d'autres partenariats.

En juillet 2021 le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de reprendre en régie directe la crèche par défaut de proposition de délégation acceptable. Je profite de cet édito pour réaffirmer notre volonté de continuité de service et de pédagogie. Je peux comprendre que comme tout changement une certaine inquiétude est légitime.

Un permis d'aménager sera déposé fin 2021 afin que nous puissions commercialiser les 4 hectares disponibles sur la zone d'activité des Grandes Terres. Nous avons d'ores et déjà des entreprises qui ont pris des options de superficie et nous travaillons avec elles pour répondre au plus près à leurs demandes.

La rénovation de la salle des sports de St Germain Laval est le projet d'investissement pour 2022

Je voulais surtout via cet édito remercier tous les élus qui se mobilisent pour notre territoire et plus particulièrement les élus communautaires pour leur implication et leur esprit de solidarité.

Un grand merci aussi aux employés de la communauté qui chaque jour sont à votre service et qui nous accompagnent pour mettre en œuvre les projets que nous décidons.

Je reste ainsi que toute l'équipe de la Communauté de Communes à votre écoute et à votre disposition,

Très sincèrement

Mes vœux les plus sincères pour 2022

Georges BERNAT

Maire de Vézelin-sur-Loire

Président de la Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable



Le Mot du Maire

L'année 2021 s'achève, une année à nouveau compliquée sur fond d'une crise sanitaire à laquelle la commune de Grézolles a versé un lourd tribut.

Nous vivons dorénavant dans un monde différent, un monde où les gens se rencontrent moins. Même le Noël des anciens a une nouvelle fois été bouleversé : repas reporté à une date ultérieure, colis retirés dans le commerce local, ... Ces aménagements ont l'air anodin, mais reflètent des mises à distance sociales non anodines, elles : la petite visite annuelle permettait chaque année de recréer du lien, de discuter de tout et de rien mais surtout de prendre des nouvelles et des avis « au plus près », ... La fête du 15 août était LA rencontre de l'année, le rendez-vous incontournable pour prendre des nouvelles, rire, se retrouver autour d'un verre de l'amitié. Les matchs à la SOVA, et les regroupements à la buvette faisaient également partie de notre vie. La cérémonie des vœux du maire, à nouveau annulée début 2022, permettait d'exposer le bilan de l'année précédente et les projets de l'année débutante, ...

Dorénavant, nous avançons « masqués ».

Mais restons positifs : notre belle campagne nous autorise des libertés que nous envient les citadins. Nos enfants, peu à peu, envisagent de nouvelles sorties scolaires. Un club de théâtre se développe. Les associations tentent de timides projets, ...

Si vous tous êtes à remercier pour les efforts réalisés, j'utiliserai ces lignes pour remercier plus particulièrement :

- le personnel de l'école pour son engagement auprès des enfants et le respect des protocoles sanitaires qui change très souvent. Merci à cette équipe toujours présente, accueillante et efficace : Astrid, notre enseignante, Nicole, en charge de la garderie, du transport et service des repas et du ménage, Fabienne, la petite nouvelle, en charge de l'aide à la classe et de la garderie du soir

- Huguette, notre secrétaire, fidèle au poste, et en veille constante par rapport aux changements permanents concernant la pratique de son travail : dématérialisation de plus en plus importantes des actes (dématérialisation des demandes d'urbanisme à la rentrée 2022, fermeture des services de la Trésorerie de Saint -Germain-Laval au 31 décembre 2021, mises à jour permanentes, gestion de la régie cantine du RPI, ...)

- Christophe, notre homme technique polyvalent, justement pour ... sa polyvalence technique.

Souhaitons que 2022 soit une année bien plus prospère dans les projets communaux bien sûr mais également dans la possibilité de revoir des manifestations sportives, culturelles et festives avec juste le plaisir comme évaluation de jauge !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année à venir et surtout une très bonne santé.

Prenez soin de vous.

Cordialement.

Françoise Clément

ETAT CIVIL 2021



Les bébés de l'année

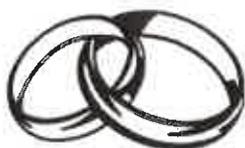
Maé AGRAFEIL : Ce petit bonhomme a vu le jour le 10 octobre à la maternité de Roanne. Depuis, il fait de Mélanie Chaland et Matthias AGRAFEIL des jeunes parents comblés et fiers.

La famille de Carole et Jérémy BEDENIK s'est agrandie le 13 octobre avec l'arrivée de Malya. Cette petite princesse est née à la maternité de Roanne. Ses grands frères, Enzo et Brayon sont très fier de prendre soin de leur petite sœur.

Félicitations aux parents



Mariage et PACS de l'année



Carole CHARRIOT et **Jérémy BEDENIK** ont uni leur destinée en mairie, le samedi 24 juillet. Les jeunes mariés ont partagé leur bonheur, entourés de leur famille, amis et de leurs deux enfants Enzo et Brayon.

Anaïs PION et **Pierrick BONNEFOY** se sont pacsés le 22 février en mairie. Les jeunes pacsés ont partagé leur bonheur, entourés de leur famille et amis.



Félicitations
aux jeunes mariés et pacsés



INHUMATIONS

- Madame FRAGNE Lucie Josette Françoise décédée le 30 décembre 2020
- Monsieur BARAY Jean Julien décédé le 01 février
- Madame LASSAIGNE Marinette Marcelle décédée le 26 mai
- Madame MARCINIAK Augusta décédée le 26 mai
- Madame BARAY Thérèse née CHAUX décédée le 22 juin
- Madame PALABOST Nathalie née LHOMME décédée le 11 juillet
- Monsieur FORGE Armand décédé le 20 novembre
- Madame FORGE Germaine née BRUNELIN décédée le 25 décembre



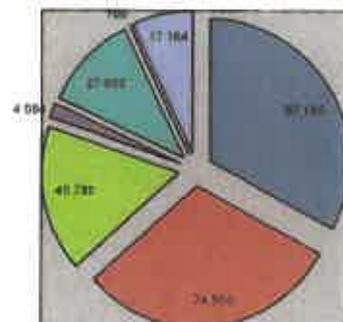
Budget primitif 2021

6

Fonctionnement

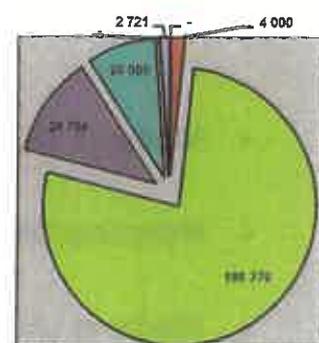
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	80 190	32,9
Charges de personnel -2-	74 550	30,6
Autres charges de gestion courante -3-	40 786	16,7
Charges financières -4-	4 084	1,7
Atténuations de produits -5-	27 000	11,1
Charges exceptionnelles -6-	100	0,0
Virement à la section d'investissement -7-	17 164	7,0
TOTAL	243 875	100,0



RECETTES

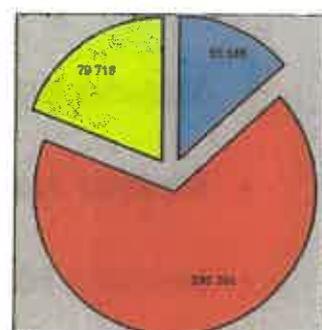
Atténuation de charges -1-	-	0,0
Produits de service -2-	4 000	1,6
Impôts et taxes -3-	188 370	77,2
Dotations et participations -4-	28 784	11,8
Autres produits de gestion courante -5-	20 000	8,2
Excédent antérieur reporté -6-	-	0,0
Produits exceptionnels -7-	2 721	1,1
TOTAL	243 875	100,0



Investissement

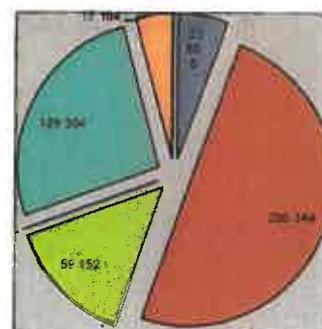
DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	55 585	13,4
Immobilisations en cours -2-	280 260	67,4
Solde d'exécution reporté -3-	79 718	19,2
TOTAL	415 564	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	23 600	5,7
Subventions d'équipement -2-	206 344	49,7
Emprunts et dettes assimilées -3-	59 152	14,2
Solde d'exécution reporté -4-	-	0,0
Affectation au compte 1068 -5-	109 304	26,3
Virement de la section de fonctionnement -6-	17 164	4,1
TOTAL	415 564	100,0



Section investissements et fonctionnement

Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	41 188,12 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	26 582,53 €

CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	300,00 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	18 552,86 €

Le budget primitif correspond aux prévisions. Voici, plus concrètement quelques exemples de réalisations en 2021 :

Place du village :

	Dépenses			Aides
	HT	TVA	TTC	
Voirie	15 875,00	3 175,00	19 050,00	CD42 (voirie 2018)
Partie Place	11 620,00	2 324,00	13 944,00	Amendes de Police (Etat) : 11 168,00
Abribus(achat + pose)	4 846,00	969,20	5 815,20	CD42 (enveloppe de solidarité 2018 + solidarité Relance 2020) : 6 076€
Vitrail sacristie	6 000,69	1201,20	7 201,89	
Caches racks à gaz	580,00	116,00	696,00	FCTVA : 6 385,58

Isolation F4, 66 rue de la Cure :

	Dépenses			Aides
	HT	TVA	TTC	
Isolation des plafonds	3 327,19	231,56	3 558,75	SIEL : 665,40
				Attente aide CD42 : enveloppe de solidarité 2021

Des frais annuels incompressibles :

-SDIS (Servis Départemental Incendie et Secours) : 7 376,00€

-FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) : 23 845,00€

-FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) :

2 696,00€

Tarifs municipaux et infos financières



Restaurant scolaire

Repas préparés par la Cuisine Centrale Intercommunale de Souternon

Enfant	3,80 €
Adulte (enseignant, personnel communal)	10,00 €

Garderie

Gratuite : les matins de 8h00 à 8h35 et les soirs de 16h15 à 17h00

Payante : les matins de 7h30 à 8h00 et les soirs de 17h00 à 18h00

Tarifs utilisateurs (payables à l'avance) :

permanents : 60 € / trimestre

occasionnels à la journée : 2,50 € - abonnement 10 journées : 20 €

LOCATION SALLE Jean-Louis PRAS

Les associations de Grézolles bénéficient de la gratuité

Caution : 150 €	Réunions	Soirées
1 ^{er} mai au 31 octobre	30 €	60 €
1 ^{er} novembre au 30 avril	40 €	80 €



CONCESSIONS CIMETIERE

Emplacements	
30 ans => 120 € / m2	
1 m	240 €
2 m	480 €
50 ans => 200 € / m2	
1 m	400 €
2 m	800 €



Columbarium	
15 ans	250 €
30 ans	500 €
Zone de dispersion gratuit	

EAU

L'eau est un bien précieux pour l'humanité. Avec le réchauffement climatique, il est d'autant plus important de ne pas la gaspiller.

EAU - Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde

	2020	2021	2021/ 2020
Abonnement	86,20 €	86,54 €	0,4%
Prix / m3	1,61 €	1,62 €	0,6%
redevance AELB / m3	0,23 €	0,23 €	
AELB : Agence de l'Eau Loire Bretagne - redevance pour prélèvement des ressources en eau			
TVA	5,50%	5,50%	

ASSAINISSEMENT - Commune

Usagers bénéficiant du tout à l'égout

	2020	2021	2021/ 2020
Abonnement	35,00 €	35,00 €	
Prix / m3	0,65 €	0,65 €	
modernisation / m3	0,15 €	0,15 €	

Prix pour 1 m3 d'eau TTC en fonction de votre consommation annuelle et selon votre type d'assainissement

	m3	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150
Assainissement collectif (Tout à l'égout)	€ TTC	5,28	4,86	4,56	4,33	4,16	4,01	3,90	3,80	3,72	3,65	3,59
Assainissement non collectif (Fosse septique)	€ TTC	3,78	3,47	3,26	3,09	2,97	2,86	2,78	2,71	2,65	2,60	2,56

Le m3 d'eau en assainissement collectif (Tout à l'égout lorsqu'il est possible) apparaît plus cher mais l'utilisateur n'a pas l'investissement ni l'entretien de la fosse septique **ou la mise aux normes de l'existante qui va devenir obligatoire.**

Assainissement collectif	Assainissement non collectif contrôles SAUR
Raccordement au réseau 1 600 €	Conception : 117,70 € TTC Réalisation : 135,30 € TTC Vente : 148,50 € TTC

Quelques conseils ou rappels de bon sens pour faire des économies d'eau

Dans la salle de bain

Ne pas laisser couler l'eau : À chaque fois que l'on fait couler l'eau, il est important de ne pas la laisser couler trop longtemps. C'est vrai aussi bien pour le rasage, que le lavage des mains ou des dents. Pensez aussi à le dire aux enfants pour qu'ils se sentent concernés. En évitant de laisser couler au quotidien, vous économisez des milliers de litres d'eau chaque année.

Équipez vos robinets d'un économiseur d'eau : Les économiseurs d'eau sont aussi appelés aérateurs, mousseurs ou réducteurs de débit. Dans tous les cas, ce qui est important, c'est qu'ils permettent de réduire drastiquement votre consommation d'eau à chaque fois que vous ouvrez le robinet. Votre robinet va passer de 15 litres par minute à 5 litres.

Prenez une douche au lieu d'un bain : Vous avez une baignoire à la maison ? Ce n'est pas pour ça que vous devez forcément prendre un bain à chaque fois ! Pourquoi ne pas installer un rideau de douche et prendre une douche à la place d'un bain. À chaque fois que vous prenez une douche de moins de 5 min à la place d'un bain, vous économisez 130 litres d'eau. Et si vous fermez l'eau pendant le savonnage, vous économisez 20 litres d'eau en plus.

Installez des mitigeurs thermostatiques : Les mitigeurs thermostatiques sont géniaux pour pouvoir régler la température de l'eau super rapidement. Au lieu de laisser couler l'eau pendant de longues minutes pour obtenir la température que vous souhaitez, un mitigeur permet de l'avoir presque instantanément. À chaque douche, ce sont des dizaines de litres d'eau économisés par toute la famille. C'est un investissement plus important qu'un simple aérateur de robinet, mais ça vaut le coup sur le long terme.

Mettez une bouteille d'eau dans les toilettes : Les réservoirs d'eau dans les toilettes sont souvent bien trop grands. Résultat, vous dépensez bien trop d'eau à chaque fois que vous tirez la chasse à la maison. Pour économiser de l'eau à chaque fois que quelqu'un tire la chasse à la maison, il suffit de mettre une bouteille pleine d'eau dans le réservoir. Vous pouvez aussi vous équiper d'une chasse d'eau à double débit pour choisir entre 3 et 8 litres d'eau au lieu d'avoir de 10 à 12 habituellement.

Remplissez le lave-linge : Avant de lancer une machine, attendez que le lave-linge soit rempli entièrement. Sinon, non seulement vous gâchez de l'eau pour rien, mais en plus vous dépensez de l'électricité. Si votre machine à laver a une fonction Éco, pensez à l'utiliser à chaque lavage pour économiser de l'eau et de l'énergie.

Dans la cuisine

Lavez les légumes au-dessus d'une bassine : Quand vous lavez les légumes dans l'évier de la cuisine, pensez à mettre une bassine dessous. Cela permet de récupérer l'eau et de l'utiliser pour arroser les plantes, les fleurs ou le potager.

Remplissez le lave-vaisselle : A l'instar du lave-linge, pensez à bien remplir le lave-vaisselle avant de lancer un cycle de lavage. Sinon vous gaspillez de l'eau et de l'électricité pour rien. Si vous avez un lave-vaisselle qui a une touche Éco ou Demi-Charge, pensez à l'utiliser.

Faites la vaisselle avec deux bacs : Si vous n'avez pas de lave-vaisselle à la maison, ce n'est pas pour ça que vous ne pouvez pas économiser de l'eau. Au contraire ! Pour cela, il suffit d'utiliser 2 bacs de lavage : 1 pour le lavage et 1 pour le rinçage. Avec cette méthode de lavage, vous économisez plus de 30 litres d'eau à chaque vaisselle !

Au jardin

Utilisez un arroseur goutte à goutte : Au lieu d'arroser vos plantes avec un arrosoir classique. Pourquoi ? Car cela permet de réguler l'eau que vous donnez à vos plantes. Comme ça, vos plantes ne reçoivent que la quantité d'eau dont elles ont besoin. Fini le gaspillage d'eau dans le jardin ! Et pendant les vacances, utilisez cette astuce pour arroser vos plantes facilement.

Mettez du paillage autour de vos cultures : Il existe un système simple pour retenir l'humidité de la rosée et de l'arrosage dans le jardin. L'astuce est de mettre du paillage autour des cultures pour maintenir l'humidité du sol. C'est super pratique pour arroser moins souvent et faire des économies d'eau facilement. Il existe des paillis organiques, minéraux, plastiques et textiles.

Arrosez le jardin le soir : En arrosant le soir, plutôt que la journée vous évitez l'évaporation trop rapide due au soleil et à la chaleur. En effet, le soir est le moment idéal pour arroser son jardin. Grâce à la fraîcheur du soir, l'eau ne s'évapore pas et hydrate bien les plantes. En arrosant le soir, on réduit l'évaporation de 10 %.

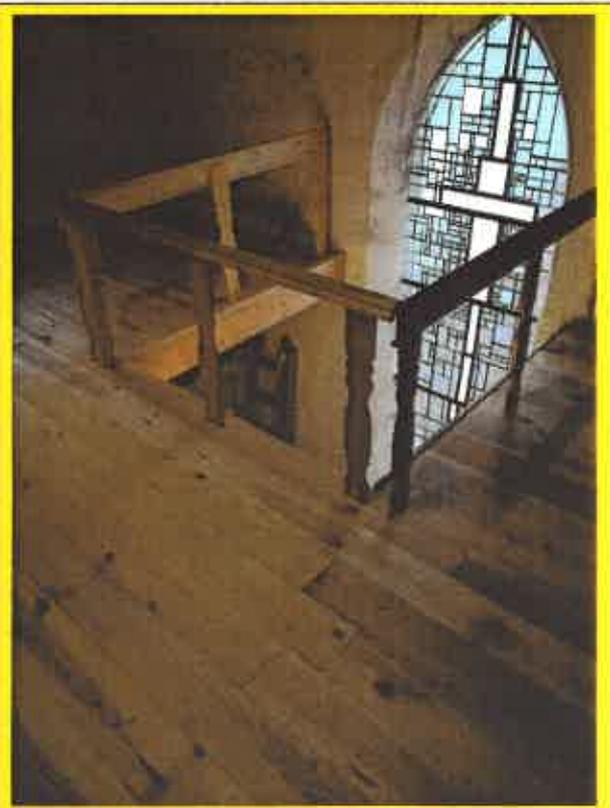
Récupérez les eaux de pluie : Au lieu d'utiliser l'eau du robinet, pourquoi ne pas récupérer celle qui tombe du ciel qui est gratuite ? Pour cela, rien de plus simple ! Il vous suffit d'installer un récupérateur d'eau de pluie pour économiser de l'eau à la maison. Une fois que vous avez récupéré l'eau de pluie, vous pouvez l'utiliser pour laver votre voiture gratuitement, ou même faire la vaisselle, le ménage, et laver le chien !

Binez votre jardin pour économiser de l'eau : Biner son jardin est une astuce pratique pour économiser de l'eau dans son jardin. Pourquoi ? Car le binage permet de drainer l'eau directement jusqu'aux racines de vos plantes. C'est un truc très efficace pour bien aérer la terre et même désherber votre jardin en même temps. Comme on dit, un binage vaut 2 arrosages car l'eau pénètre bien mieux la terre qui vient d'être binée. Indispensable si vous avez un potager !

Les travaux 2021

L'église : réhabilitation de la sacristie :

Les travaux ont été réalisés par l'employé communal, Monsieur Christophe Thévenet. L'ancien plafond a été enlevé. Les poutres ont été traitées. Un nouveau plancher, fourni par Monsieur Alain Clément a été posé sur ces poutres, avec une partie «évidée» qui permet un éclairage du vitrail sans démarcation. Cette partie a été sécurisée par une balustrade. L'enduit sur les murs et autour du vitrail a été repris. Un badigeon a été appliqué. Les portes bois ont été traitées.



L'école

En 2020, des **mesures de la qualité de l'air** ont été réalisées par les services du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electricité).

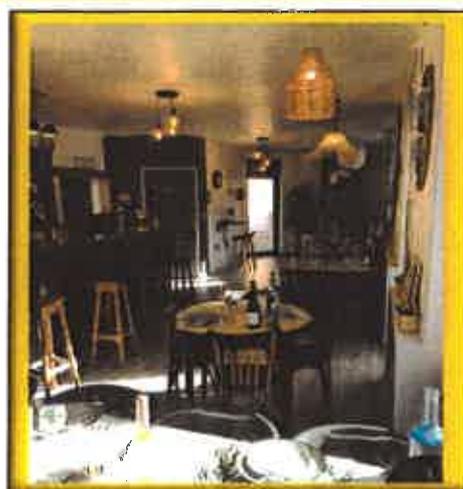
Début 2021, les **taux de radon** affectant les bâtiments ont été mesurés par SOCOTEC. Des taux faibles, non significatifs, ont pu être relevés. A noter que ces mesures sont à réaliser tous les 10 ans.

Dans le cadre d'un programme « Ecoles Numériques », du **matériel informatique** a été acheté pour le RPI : tablette géante pour la maternelle, tablettes et ordinateurs pour les 2 autres sites. Le projet a été porté par la commune de Souternon. Le montant des achats a été partagé à égalité entre les 3 communes. L'Education Nationale a participé à hauteur de 50%.



Le bar communal

La porte de la Pompe à chaleur a été posée par l'entreprise Terrier. Des radiateurs électriques ont été installés à l'étage, dans l'appartement, en vue de l'installation d'une nouvelle gérante.



Les travaux 2021

Les Croix

Une restauration progressive des différentes croix a été validée par le conseil municipal. Cette année, c'est au tour de la croix située dans le cimetière et à celle de La Mignerie d'être revisitées.

L'isolation d'une partie des plafonds du F4 du bâtiment dit « ancienne cure »

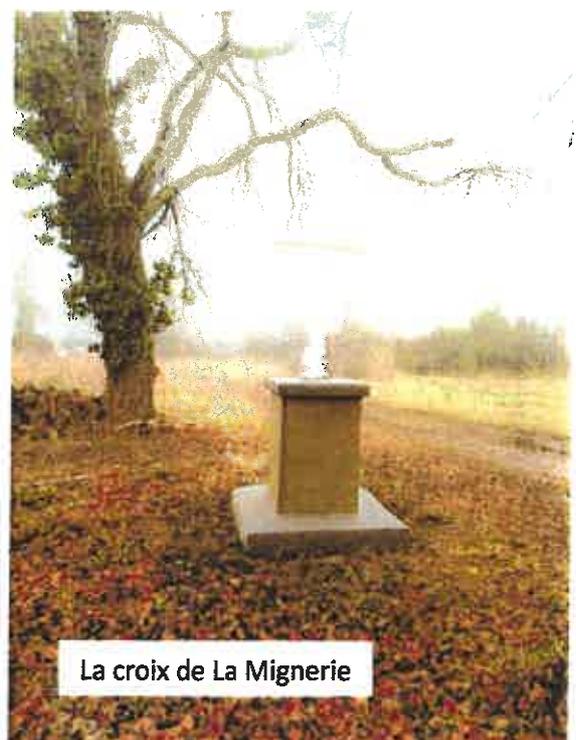
Le bâtiment a une toiture en 2 parties : une partie avec grenier qui a été isolée dans le cadre de l'opération « pollueur payeur », aux frais de Total... La 2^{ème} partie, en pente, n'a pas de combles et avait une isolation très mince peu satisfaisante. L'entreprise Gardant a donc procédé à une isolation par l'intérieur de l'appartement. L'ancien isolant devra être retiré pour éviter les risques de condensation.

La Place du Village

La Place du village a été entièrement revisitée : enrobé neuf, y compris sur les routes adjacentes : rue du Val d'Aix et rue de la Cure, marquage pavé aux différents accès, dalle béton sous les racks à gaz, délimitation à la résine colorée autour du bâtiment toilettes publiques/local de l'employé communal, et surtout pavage central. Ce pavage a fait longtemps parler : carré, rond, trapèze, ... C'est finalement Sigismond Rozanski qui a emporté la décision finale avec l'idée d'implanter une rosace.

Petit détail ô combien important : le « bras » le plus long indique le nord. Une pierre un peu plus colorée en orne d'ailleurs l'extrémité. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA.

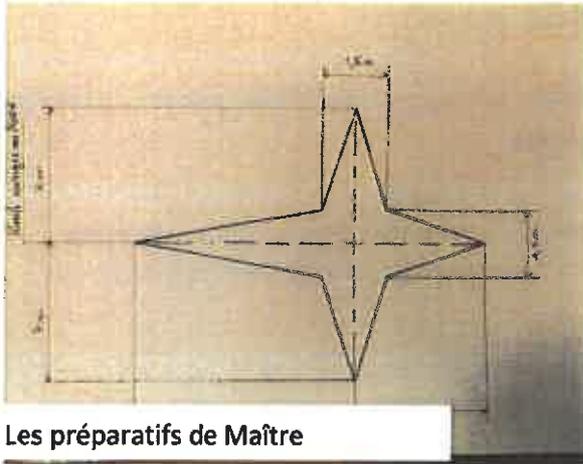
La croix du cimetière



La croix de La Mignerie

Les travaux 2021

La Place du village



Les préparatifs de Maître



Une tripléte de terrain...

Des reprises de concessions au cimetière

La procédure de reprise de concessions entamée il y a 3 ans est terminée. Les arrêtés et délibérations correspondantes ont tous été pris et validés. Une douzaine de concessions redeviennent propriétés de la commune. Elles seront réhabilitées pour ensuite être proposées en tant que nouvelles concessions. Une nouvelle procédure de reprise sera engagée en 2023.

Abribus

Un nouvel abribus est venu remplacer l'abribus « mythique », à proximité de l'école. Son implantation a été légèrement modifiée afin de dégager la façade de l'habitation et la croix.

Un panneau permet à chacun de placer quelques affiches (il suffit de soulever la vitre).



Avant



Après

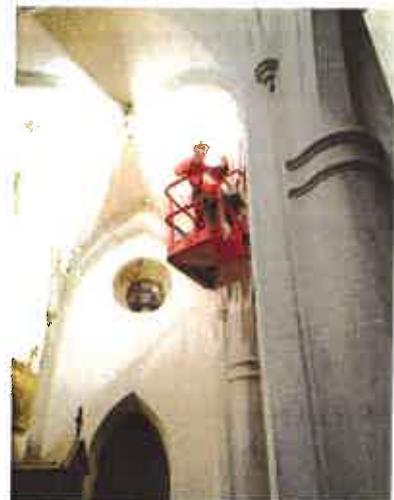
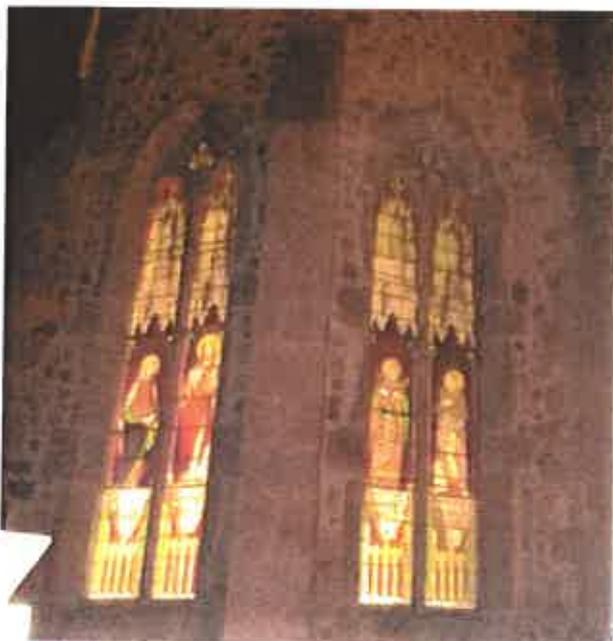
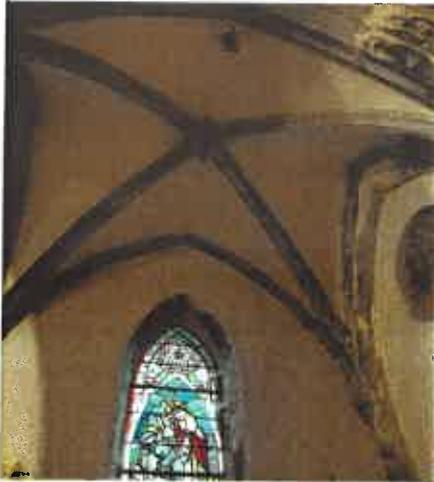
Les travaux 2021

Un rack à vélos a été acheté. Il permettra aux sportifs de laisser leur monture pour aller s'abreuver, se restaurer, ou récupérer un ch'ti bout de pain ...

Un miroir positionné en face de la rue de la Mairie, en bordure de la RD1 permet de visualiser les véhicules en provenance de Saint-Germain-Laval.

La période de Noël a vu les vitraux de l'église s'éclairer. En partenariat avec le SIEL, un éclairage professionnel a été mis en place. Il permet d'admirer chaque soir (et chaque matin en hiver) les magnifiques vitraux restaurés récemment.

Des projecteurs ont été installés avec un câblage sous toiture.



Des projets de travaux

Réparation, consolidation ou démolition d'un mur situé entre l'école et la propriété Clément Michel

Le mur qui sépare l'école de la propriété Clément est en mauvais état. Il est très haut (7m environ) en pisé, et présente, côté Clément, des dégradations dues probablement à l'humidité. Le préau de l'école lui est adossé.

Une intervention de géomètre le 1^{er} décembre 2021 a déclaré ce mur mitoyen pour partie. Une expertise officielle permettra de déterminer les modalités des travaux à venir.

Des 2 côtés du mur une mise en sécurité a été effectuée. Le préau de l'école est momentanément condamné.

Implantation d'une VMC à l'école

Suite aux mesures de radon et de qualité de l'air, une VMC pourra être dimensionnée de façon raisonnée. Elle sera réalisée dans le 1^{er} semestre 2022.

A l'école toujours

Des casques audios sont en cours d'achat pour une utilisation plus confortable des tablettes numériques récemment acquises.

Eglise : au programme :

- Pose de blocs sécurité
- Enduits intérieurs

Appartements communaux

- Ancienne cure : détuilage pour enlever l'ancien isolant sous toiture.
- Ancienne mairie : pose de nouveaux volets

Rafrâichissement de la signalétique, marquage divers :

Les marquages au sol se ternissent. Ils seront probablement repris.

Ancienne mairie :

Pose de nouveaux volets sur 2 fenêtres du F4.

Des projets de travaux

Un peu d'entretien de voirie :

Plusieurs secteurs sont programmés. Un choix à définir en fonction de nos moyens.

Ouvrir des terrains à l'urbanisme, dans le respect du PLU :

Affaire à suivre, ...

Aménagement des abords du Château :

En cours :

- Achat de la grange SAMIN
- Achat de la grange RICAU
- Questionnement au sujet du bâtiment dit « ancienne poste »
- Projet d'aménagement à réfléchir, élaborer, rêver, ...

Les associations ont été reçues une 1^{ère} fois.

A suivre, ...

Cimetière :

Terminer la reprise de concessions : remise en état de nouvelles concessions pour les parcelles revenues dans le domaine de la commune

Lancer une nouvelle procédure afin qu'elle soit terminée pour la prochaine mandature et libère ainsi les futures élus de ces démarches un peu lourdes et pointues.

Régler quelques problèmes administratifs :

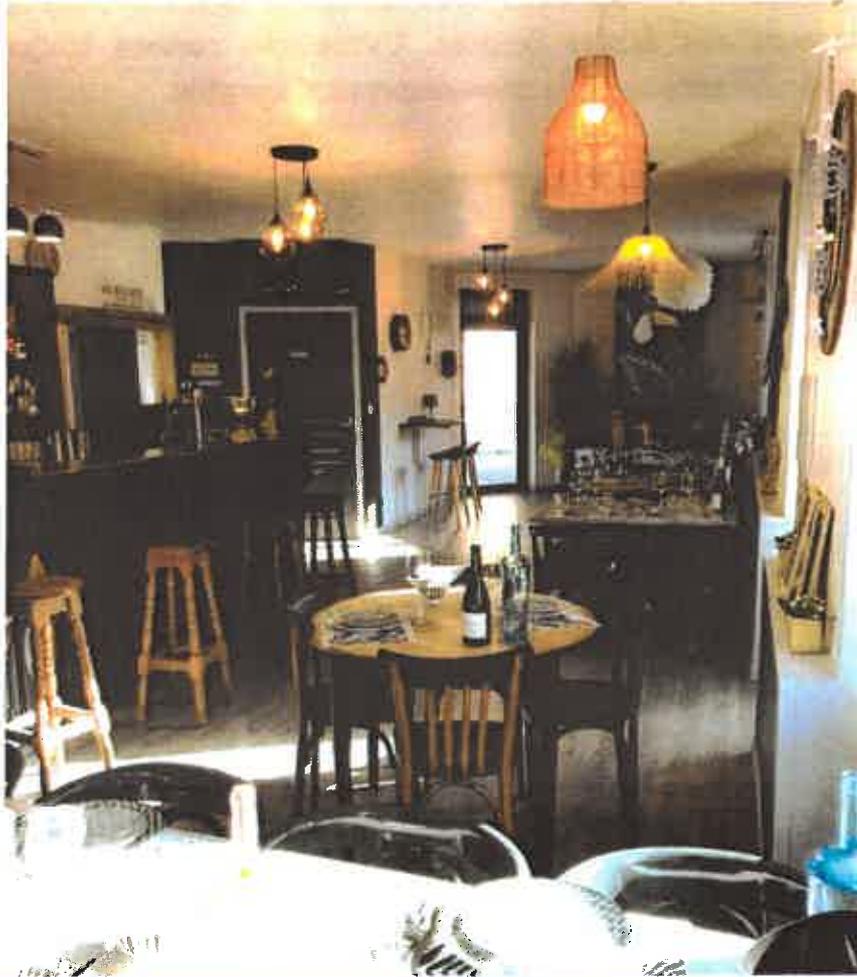
Achats de petites parcelles pour régularisations : portion de route, chemins, ...

Vente de parcelles incluses dans le patrimoine communal, ...

Gestion du personnel : entretiens professionnels, études autour du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel),...

Et bien sûr, une place ouverte à l'inattendu : nouveaux projets, opportunités ou au contraire dégâts imprévus, idées nouvelles impulsées par des élus(es) ou non élus(es), ...

Le Rendez-vous



Cosy et chaleureux, l'établissement est un lieu de vie où tout le monde prend plaisir à se retrouver.

Sourire chaleureux, dynamisme agrémenté d'un petit accent chantant, « Véro » : a pris ses marques dans la commune depuis déjà quelques semaines pour reprendre les rênes du café du village qui devrait bientôt afficher sur sa tenture le nom évocateur de « Rendez-vous » : tout un programme !

Emménagement, aménagement du local, travaux de peinture et de décoration, démarches administratives, choix des fournisseurs... l'emploi du temps de Véronique, la nouvelle gérante du bar de Grézolles, a été décidément bien chargé.

Des plats du jour sur place ou à emporter

Le café est ouvert tous les jours sauf le lundi, de 7 heures30 à 15 heures, puis de 17 heures à 20 heures (ou plus tard selon la demande...).

Un service de restauration sur place et à emporter est proposé avec un plat du jour à 9,90 €. Les clients devraient très vite pouvoir compter sur la dégustation de pizzas et de hamburgers.

Côté tabac, les fumeurs devront patienter encore un peu, le temps pour Véronique de se mettre à jour avec l'administration.

D'ici là, gageons que les clients de la commune et des communes environnantes auront plaisir à retrouver le chemin du bar de Grézolles dont la réouverture apporte incontestablement un regain de vie au cœur du village !

Quelques nouvelles de l'école

Une partie de l'année scolaire 2020/2021 s'est passée une nouvelle fois au jardin, avec de nombreuses plantations et activités. Tous les élèves sont à chaque fois ravis de participer au concours des écoles fleuries. L'occasion, comme toujours, de travailler sur le monde des végétaux et du développement durable.



L'année scolaire s'est terminée par un beau voyage à Vulcania : point d'orgue d'un long projet sur les 4 éléments. Les élèves ont visité le site et participé à des expériences sur les volcans. Ils ont pu utiliser tous les savoirs qu'ils avaient acquis en classe.



Et enfin, après les vacances d'été, les écoliers ont repris leur cartable pour une nouvelle rentrée. Dès le mois de septembre, l'arrivée de tablettes supplémentaires dans la classe a permis un joli travail de présentation de notre commune à nos correspondants situés près de Dunkerque. Nos petits CP et CE1 ont réalisé une vidéo pour présenter le village de Grézolles et son environnement. Il y a d'abord eu des prises de photos dans le bourg, puis l'écriture de commentaires que les enfants ont ensuite enregistrés, occasion de travailler à la fois la production d'écrit et l'oral ! Les outils numériques sont donc au service de cette correspondance, et nos petits correspondants ont bien apprécié notre travail !



Enfin, cette année, les rencontres USEP, arrêtées depuis la pandémie, ont pu reprendre. Une première rencontre a eu lieu dès octobre, en compagnie d'autres classes de cycle 2 du secteur, autour de la course d'orientation. Les élèves ont appris à utiliser plans et vues aériennes pour se repérer. Cette rencontre USEP a aussi été l'objet d'un défi : celui d'organiser un pique-nique zéro déchets. Défi remporté par la classe de Grézolles ! Chips maison, salades composées, sandwich sans emballages, les idées étaient nombreuses ! Bravo aux familles qui ont toutes joué le jeu ! Des gestes importants pour notre environnement et de futurs éco-citoyens en devenir !



Ils sont Grézollois, Grézolloises depuis peu ou presque

Maxence JOBLIN originaire de l'Aube habite Rue du Père Lachaise depuis début Mars. Il exerce la profession de soudeur dans l'entreprise de Rouleaux Pack à Boën-sur-Lignon. Il s'est installé sur la commune pour se rapprocher de ses parents qui habitent à Saint Martin la Sauveté.



Céline ROZANSKI et Saphir OSSENI ainsi que leurs filles Akenda et Saphia, habitent la commune depuis août 2010. En 2021 ils ont quitté l'ancienne poste pour s'installer dans leur nouvelle maison Chemin du Verger.

L'ancienne maison FORGE, rue d'Urfé, a également trouvé preneur. Depuis quelques temps, les week-ends, elle reprend vie, en tant que résidence secondaire.

La maison dans laquelle résidaient Romain COUDOUR et Lilette a également changé de propriétaire. Résidence secondaire, résidence principale, à suivre...

L'ancienne boulangerie vient elle aussi de « changer de mains ». Des travaux sont prévus.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une bonne adaptation à notre village !!!!



CCVAI : Services à la population



La structure a été labellisée FRANCE SERVICES le 1er janvier
 2021. Tél. : 04.77.65.48.75 Mail : efs@ccvai.fr Ouvert du lundi
 au vendredi 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30

9 partenaires nationaux : Direction Générale des Finances Publiques, Ministère de l'Intérieur
 Ministère de la Justice, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, La Retraite de la Sécurité Sociale, Caisse
 d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Mutualité Sociale Agricole, La Poste

Partenaires locaux	
 <p>Familles Rurales, Accueil de loisirs « Les Farfadets » pour enfants de 3 ans au CM2</p>	<p>Présence du Directeur : Bertrand CHINAL Mardi 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30 Mercredi 8h – 13h30 (bureau) / 13h30 – 18h30 (activités) Jeudi 8h30 à 11h30 / 13h30 - 18h30 Vendredi 8h30 – 11h30 Ligne fixe : 04.77.65.78.10 Téléphone : 06.83.48.10.50</p>
<p>Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde</p>	<p>Lundi et Vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 – 16h30 Téléphone : 04.77.65.40.64 Président : Lucien GUILLOT Secrétaire : Agnès ARRABAL Ingénieur technique : Mathieu MOURAGNE</p>
 <p>Loire DÉPARTEMENT</p>	<p>Assistant social : Christophe LARTAUD Prendre RDV auprès du Département Loire : Ligne directe : 04-77-23-24-21</p>
 <p>Santé Travail Loire Nord</p>	<p>1 jeudi sur 2 de 8h30 à 16h Médecin : Emmanuel HERRSCHER Assistante : Valérie ALLIGIER Sur RDV au : 04-77-24-30-40</p>
<p>Site de Proximité</p>	<p>Tous les mercredis matin avec Nadège SUGIER Conseillère en emploi et formation Sur RDV aux 04-77-65-17-64 / 06-48-79-83-31 du SITE DE PROXIMITÉ</p>
<p>Espace 2M (ex Mission Locale)</p>	<p>Tous les 1ers lundis du mois de 9h à 16h avec Catherine LABROSSE conseillère en évolution professionnelle sur RDV au 04-77-68-42-88</p>
<p>UDAF de la Loire</p>	<p>Sur rendez-vous auprès de l'antenne de Roanne 04-77-23-73-73</p>
<p>SOLIHA</p>	<p>Tous les 4èmes mercredis du mois de 10h à 12h avec Coralie GENEST chargée d'opération Sur RDV au 04.77.65.48.75 Pour propriétaires occupants ayant un projet de travaux d'amélioration ou d'adaptation de l'habitat (autonomie), d'économie d'énergie</p>
<p>RELAIS PETITE ENFANCE Aurélie BUTIN 04-77-65-58-02</p>	<p>Lundi 13h30-17h30 sur RDV Mardi 8h15-12h30 / 13h30-16h30 sur RDV Jeudi 13h30-16h30 sur RDV (Lundi et Jeudi 9h-12h Temps d'Accueil Collectifs)</p>
<p>MEDIATHEQUE Anne-Marie GAUMON 04-77-65-78-17</p>	<p>Mardi 16h30 – 18h30 Mercredi 9h30 – 12h / 17h30 – 18h30 Jeudi 16h30 – 18h30 Samedi 9h30 – 12h</p>

CCVAI : Les RAM (Relais Assistants Maternels) changent d'appellation et deviennent des Relais Petite Enfance (RPE).

Ce changement de nom est institué par la Loi ASAP du 7 décembre 2021 dont le décret n° 2021-1115 du 25 Août 2021, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2021, détaille les missions qui sont les suivantes :

- Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'Assistant Maternel
- Offrir aux Assistants Maternels et Gardes d'enfants à Domicile un cadre d'échange sur les pratiques professionnelles et de conseils
- Faciliter l'accès à la Formation Continue des assistants maternels
- Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir
- Informer les parents sur les modes d'accueil du territoire et les accompagner dans leur choix le mieux adapté à leur besoin.

Vous êtes futurs parents, parents employeurs, assistants maternels, garde d'enfant à domicile, candidat au métier d'assistant maternel et vous vous posez des questions, n'hésitez pas à contacter Aurélie BUTIN au 04 77 65 58 02 les lundis, mardis et jeudis ou par mail à rpe@ccvai.fr



CCVAI : Groupe de travail culture

Un groupe de travail a été mis en place pour échanger sur les attentes dans le domaine culturel, sur les projets et partenariats qui pourraient voir le jour sur notre territoire. M. Dominique Fraise vice-président délégué à la culture et Anne-Marie Gaumon animatrice de la médiathèque animent les rencontres.

Le groupe est constitué de représentants des élus communaux, des bibliothèques et de membres d'associations.

4 réunions se sont tenues en 2021 accueillies dans les communes de Souternon, Saint Polgues, Grézolles et Nollieux.

Une rencontre avec les responsables des différentes bibliothèques a eu lieu sur chaque site afin d'envisager si une mise en réseau était possible pour rendre un meilleur service aux publics.

L'animatrice de la médiathèque intercommunale et certains bénévoles peuvent déplacer certaines animations "hors les murs" comme par exemple la lecture d'histoires, soit en temps scolaire pour les écoles éloignées, soit en « Heure du conte » un mercredi après-midi.

Les réunions du groupe ont été aussi l'occasion de rencontrer des invités acteurs locaux dans le domaine artistique. Ainsi les participants ont pu découvrir la nouvelle association théâtrale de Grézolles *Les tréteaux de l'Aix*, la comédienne Céline Barbarin du *Poisson lune* et la plasticienne Frédérique Denton-Déal et son atelier *Art'sème* ainsi que le musicien Henri Farge ex directeur de la Maîtrise de radio France

Il est discuté de la programmation culturelle, de l'activité des bibliothèques et des projets Terre buissonnière (Education aux arts et à la culture partenariat DRAC, CCPU, COPLER)

Certaines propositions ont ainsi pu se réaliser comme les rencontres sur le thème de la dyslexie (St Germain-Laval et St Georges de Baroille ont accueilli chacune une rencontre pendant lesquelles une quinzaine de familles ont pu échanger avec des spécialistes ; une 3^e rencontre est envisagée en 2022 pour mettre en pratique les outils proposés) ou le spectacle Grosse fringale à Dancé avec Céline Barbarin

Pour 2021/2022 le projet Terre buissonnière s'intéresse à l'éducation aux médias et convie des photographes du collectif Dysturb pour animer des ateliers avec des classes de 4^e des collèges, un groupe de jeunes du château d'Aix et un groupe "tout public" qui sera composé d'adolescents et adultes intéressés. La thématique retenue est le monde de l'agriculture et permettra la rencontre avec des exploitations du territoire.

Autre projet pour avril 2022, la venue de la Comédie itinérante pour le spectacle théâtral "Bizaraar" présenté en milieu scolaire et une séance publique.



La CCVAI souhaite promouvoir les talents artistiques locaux, n'hésitez pas à vous faire connaître

Plus d'informations au [04 77 65 78 17](tel:0477657817)

CCVAI : au sujet des déchets

La Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable regroupe 12 communes pour une population de 5 946 habitants en 2020.

Evolution des tonnages de déchets enfouis :

Ceux-ci concernent les ordures ménagères (Om), les encombrants non recyclables et les refus de tri des emballages.

Année	OM	Encombrants	Refus de tri	Total
2016	1 065,80	228,82	14,65	1 309,27
2017	1 049,10	321,45	16,20	1 386,75
2018	1 064,95	411,38	19,36	1 495,69
2019	1 021,70	430,34	18,57	1 470,61
2020	1 009,21	402,32	29,48	1 443,01

Les déchets ménagers diminuent depuis 2019.

Fonctionnement de la déchèterie :

Sa fréquentation a fortement baissé en 2020 en raison de la crise sanitaire, la déchèterie ayant été fermée de mi-mars au 1^{er} mai.

La déchèterie a reçu 14 885 visiteurs. Le record de visites sur une journée en 2020 s'élève à 207 visiteurs.

Tonnage annuel 2020 : 1 530,19 tonnes (tous matériaux confondus)

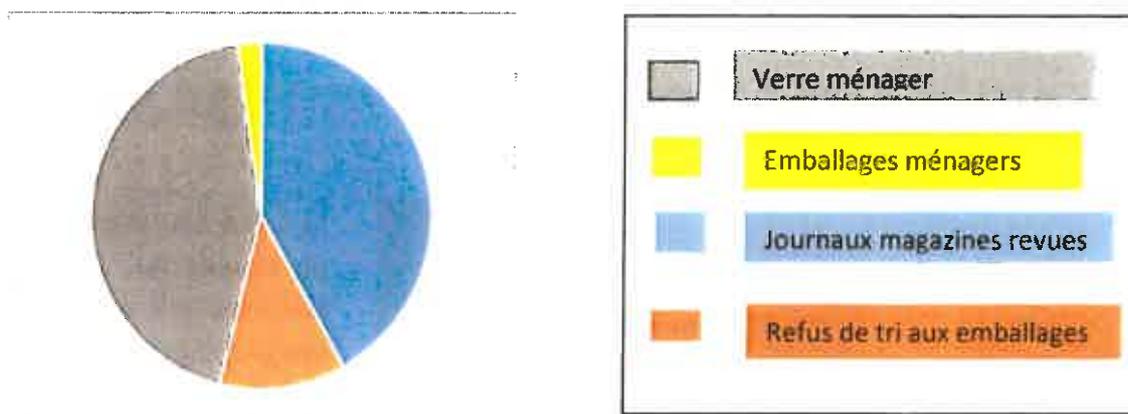
Production par habitants : 257,35kg (-5,93kg.habitant par rapport à 2019)

Total des déchets ménagers résiduels ordures ménagères + encombrants + refus de tri) : 242,69kg/habitant

Collecte sélective :

Tonnage des matériaux collectés :

	Tonnage annuel (tonnes)	Production par habitant (kg)	Evolution par rapport à 2019
Verre	258,51	43,48	-2,56%
Papier	108,22	12,20	-8,54%
Emballages ménagers	114,84	19,31	+41,57%
Refus de tri	29,48	4,96	+58,75%



Au total, 452 tonnes d'emballages, de verre, de papier ont été recyclées en 2020, soit 76kg/habitant.

La collecte sélective représente 15,83% du poids total des déchets produits sur le territoire.

CCVAI : au sujet des déchets

Objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour une croissance verte (loi du 17 août 2015)

Avec cette loi, il ne s'agit plus de réduire uniquement les tonnages de déchets non recyclables et d'inciter au tri, mais de réduire le tonnage de TOUS LES DÉCHETS, y compris ceux issus de la collecte et de la déchèterie.

Principaux objectifs pour la collectivité :

- Réduction de 30% des déchets non dangereux enfouis (DMR) en 2020

- Réduction de 50% de ces déchets d'ici 2025

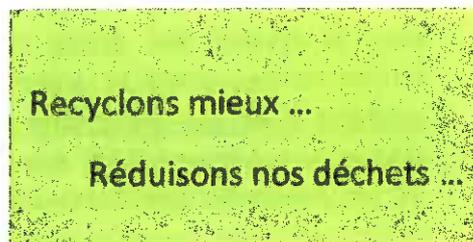
Tonnage 2010 (année de référence)	Tonnage 2020	Objectif -30% d'ici 2020	Tonnage en trop par rapport à l'objectif 2020	Objectif -50% d'ici 2025	Tonnage à réduire par rapport à 2020
1 693,81t	1 443,01t	1 185,67t	+257,34t	846,90t	-596,11t
293,48kg/hab	242,69kg/hab	207,53kg/hab	+35,16kg/hab	146,74kg/hab	-95,95kg/hab

Au lieu de réduire ses déchets, chaque habitant a produit 35kg de déchets en plus entre 2010 et 2020, soit une augmentation de 19% alors que l'objectif réglementaire est de réduire de 10%.

Taxe générale sur les activités polluantes :

Elle s'applique à chaque tonne des ordures ménagères et d'encombrants enfouis.

2020	24€ HT la tonne
2021	37€ HT la tonne
2022	45€ HT la tonne
2025	65€ HT la tonne



MA POUBELLE VIDE SON SAC :
Trop de déchets valorisables !

DES SOLUTIONS EXISTENT :

- JE COMPOSTE
- JE TRIE
- JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

Les associations

Amicale des Donneurs de sang Grézolles - Saint-Martin-la-Sauveté

Le président de l'Amicale rappelle que les personnes souhaitant intégrer le bureau seront les bienvenues, en particulier les jeunes (les anciens n'étant pas toujours remplacés !) ainsi que toute personne désirant aider le jour des collectes (mise en place des chaises et service).

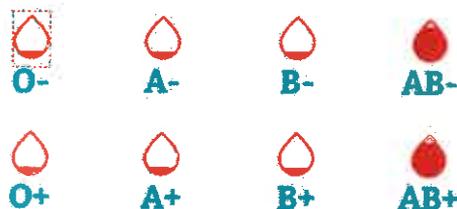
Les prochains prélèvements 2022 auront lieu à salle ERA à St Martin la Sauveté de 16 à 19 h les :

mardi 1^{er} mars
jeudi 23 juin
mardi 11 octobre

Les réserves de sang, affaiblies par la crise sanitaire, ont atteint un niveau dangereusement critique. L'Établissement français du sang alerte sur cette situation inédite : les réserves en produits sanguins sont à un niveau critique. L'EFS met pour cela en place une mobilisation exceptionnelle de ses équipes et de ses capacités de collecte pour vous accueillir plus nombreux avec ou sans rendez-vous ! L'EFS a besoin de tout le monde, donneurs, bénévoles mais aussi professionnels de santé : 200 postes sont ouverts au recrutement. Rendez-vous sur efsrecrute.fr. Un grand merci pour toutes celles et ceux qui sont mobilisé(e)s et qui vont continuer à l'être !

L'EFS accueille tous les donneurs sur l'ensemble de ses maisons du don et collectes mobiles dans le respect des gestes barrières dont le port du masque qui reste obligatoire. Il n'est pas nécessaire de présenter un test pour donner son sang, ni d'être vacciné : **le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang.** L'EFS rappelle qu'il est possible de donner son sang sans délai, que ce soit avant ou après une injection de vaccin contre la Covid-19. Les personnes ayant présenté des symptômes de la Covid doivent attendre 14 jours après la disparition des symptômes pour pouvoir donner leur sang, ou 14 jours après avoir été testé positif.

Baromètres des groupes sanguins :



O- : les personnes de groupe O- ne représentant que 6 % de la population. C'est un groupe très recherché car les individus de groupe O- peuvent donner leurs globules rouges et leurs plaquettes à de très nombreux receveurs de Rhésus positif et à tous les receveurs de Rhésus négatif.

A- : le groupe A- est rare puisqu'on le retrouve chez seulement 7 % des Français. C'est pour cela qu'un don provenant d'un individu de groupe A- compte particulièrement. En effet, son sang est plus difficile à trouver que celui d'autres groupes.

A+ : avec plus de 38 % de la population, le groupe A+ est le plus courant en France. La demande de sang de ce groupe étant souvent très élevée, les donneurs de groupe A+ sont très utiles.

B- : tout comme le groupe AB-, le groupe B- est le plus rare en France avec moins d'1 % de la population qui le possède. Cette rareté justifie le caractère indispensable des dons en provenance de personnes du groupe B- pour couvrir les besoins des patients de ce même groupe.

B+ : en France, les individus de groupe B+ sont peu nombreux car ils ne représentent que 7,5 % de la population. Cependant, les dons provenant de personnes de ce groupe permettent de sauver de nombreuses vies.

AB- : à l'instar du groupe B-, le groupe AB- est le plus rare en France avec moins d'1% de la population qui en est porteur. Les donneurs de groupe AB- sont très demandés car ils sont « donneurs universels de plasma » : leur plasma peut être transfusé à n'importe quel receveur et ce, quel que soit leur groupe sanguin.

AB+ : les individus de groupe AB+ représentent à peine 3 % de la population. Ils sont particulièrement recherchés car ils sont « donneurs universels de plasma » : leur plasma peut être transfusé à tous les malades quel que soit leur groupe sanguin.

Chiffres clés en 2020 :



Le saviez-vous :

10 000 : c'est le nombre de prélèvements que l'Établissement français du sang (EFS) doit effectuer chaque jour pour répondre aux besoins des établissements de santé en France.

- **Les globules rouges** : pour notre organisme, les globules rouges jouent un rôle vital. Ils transportent l'oxygène des poumons vers les tissus et, en retour, ils captent le gaz carbonique au niveau des tissus afin de l'éliminer par les voies respiratoires. Les globules rouges prélevés lors d'un don de sang, représentent près de 80% des produits sanguins qui servent à la transfusion.
- **Les plaquettes** : les plaquettes sanguines sont des cellules formées dans la moelle osseuse et jouent un rôle essentiel dans la coagulation. C'est le barrage qui empêche l'hémorragie et vise à préserver ce liquide précieux qu'est le sang après une blessure, plaie, coupure... Eh oui c'est grâce aux plaquettes que nos petites blessures du quotidien restent des petits bobos.
- **Le plasma** : le plasma est la voie de navigation de l'organisme. C'est la partie liquide du sang. Composé à 90 % d'eau salée, il permet aux globules rouges et aux plaquettes de circuler dans le système vasculaire. Il apporte également les substances nutritives aux tissus, et recueille en retour les déchets.

L'Amicale des donneurs de sang souhaite une bonne année 2022 à tous les grézollois(es).

Elan du Val d'Aix

Depuis avril 2020, l'EVA basket, comme toutes les associations sportives subissait la crise de plein fouet. La vie sportive était suspendue, pour autant les membres du bureau restaient mobilisés afin de maintenir la coordination administrative, budgétaire et humaine du club (accompagnement de ses apprentis notamment).

Nous avons espoir en septembre 2020 que la crise soit derrière nous. Une reprise des championnats, notamment régionaux, était accordée. Notre équipe fille, évoluant en Pré-national, pu jouer ses trois premières journées de championnat alors que toutes nos équipes départementales étaient encore à l'arrêt. L'EVA vivait sous contraintes des différents décrets obligeant les membres du bureau à adapter et réorienter son offre afin de maintenir le lien avec ses licenciés. Diverses actions, notamment extra-basket, étaient mises en place (vente de pizzas, de brioches par exemple).

Quelques aménagements des décrets en début d'année 2021 permettaient aux plus jeunes de reprendre la pratique en extérieur. Nous avons pu compter sur le soutien de la mairie de St Germain Laval avec la mise à disposition de son terrain extérieur (école publique). Certes, les conditions de pratique n'étaient pas optimales en raison d'une météo parfois capricieuse mais nous pouvions renouer le lien avec nos adhérents. Aussi, notre club souhaitant toujours être acteur de la vie du comité départemental, nous proposons notre candidature à l'organisation de la fête du mini-basket le 27 juin 2021. 70 jeunes âgés de 7 à 11 ans étaient réunis au complexe sportif d'Amions autour de divers jeux. Cet événement clôturait la saison 2020/2021 en lieu et place des 20 ans du club que nous devions fêter le 2 juillet. La sagesse l'emportait et nous préférons reporter l'événement à juillet 2022.

A l'écriture de ses lignes, nous sommes le 11/10/2021, nous comptons une centaine de licenciés répartis sur 12 équipes. Les entraînements ont repris depuis début août dans des conditions de pratique presque normales avec l'obligation de présenter le passe-sanitaire pour les 12 ans et +. La joie et le bonheur de se retrouver dépassent largement les contraintes d'accueil qui nous sont imposées. Nos équipes séniors filles et garçons sont, à ce jour, invaincues en championnat pré-national et départemental 3. Nos équipes jeunes, quant à elles, sont toujours sur le chemin de l'apprentissage. Le bureau s'est renouvelé en juin 2021 lors de la traditionnelle assemblée générale et dans la lignée de ses prédécesseurs souhaite faire de l'éducation et de la formation sa priorité.

Belle saison... et nous vous attendons nombreux sur et en dehors du terrain.

Le bureau de l'EVA



Site internet : eva-basket.com / mail : contact@eva-basket.com

Syndicat de distillation

Henri Bourdelin, accompagné de son neveu Michel, est l'un des rares bouilleurs de cru ambulants encore en activité dans le département de la Loire.

Depuis 1925, son alambic distille raisins, poires, cerises, abricots... que lui apportent les producteurs. Après la cueillette, les fruits réservés pour la distillation sont écrasés puis placés dans des fûts et la fermentation commence. Les tonneaux sont alors hermétiquement fermés en attendant le passage du bouilleur de cru.

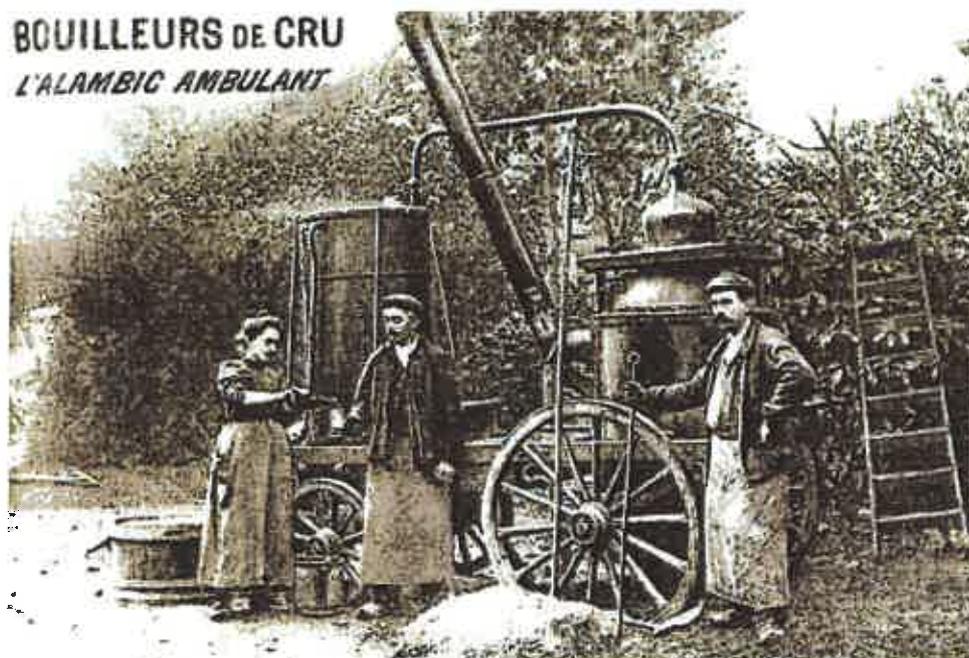
Henri Bourdelin les verse alors dans son alambic puis injecte de la vapeur d'eau produite par une chaudière. En traversant l'alambic, la vapeur se charge d'alcool et en refroidissant dans les serpentins se condense et se transforme en un liquide incolore mais qui n'est pas inodore et sans saveur puisqu'il est contrôlé à 45°.

Toutes ces opérations demandent beaucoup de savoir-faire et Henri Bourdelin privilégie toujours la qualité à la quantité.

Le métier de bouilleur de cru, qui tend à disparaître, faisait pourtant partie du paysage rural habituel il y a de ça encore quelques années.

Pour se réchauffer, il est possible de se rapprocher du foyer. Ça discute plantation, variétés mises chez les uns et les autres, pressage des pommes et raisins... Très régulièrement, Henri Bourdelin se rapproche de l'alambic pour surveiller son installation en cuivre. L'ambiance est conviviale au pied de l'alambic ; c'est aussi pour ces petits moments conviviaux que Henri Bourdelin a accepté d'être président de cette association !

Comme chaque année, l'alambic se déplace donc à Renaison les 3, 4 et 5 décembre pour la fête du saucisson vigneron où 1200 kg de saucissons sont à cuire, puis Henri Bourdelin distillera à la demande en raison des maigres récoltes de fruits liées au gel sévère cette année et enfin, l'alambic terminera sa tournée à Grézolles en début d'année 2022 !



Le Syndicat de Distillation souhaite une bonne année 2022 à tous les grézollois.

Chasse communale de Grézolles

Enfin de bonnes nouvelles...

La société de chasse de Grézolles compte 28 chasseurs cette année. En effet, Paul et Benoît Rathier ont brillamment obtenu leur permis de chasser et accompagnent désormais leur père Sébastien avec leurs 2 épagneuls bretons pour assouvir leur passion commune. Deux jeunes de 15 et 16 ans complètent l'équipe 'en chasse accompagnée' : il s'agit de Léonie Louvet (15 ans) et de Pierre-Antoine Berger (16 ans). Bienvenue à eux 4 : un grand coup de jeune au sein de la société de chasse !

Une autre très bonne nouvelle est arrivée dans le foyer de Mélanie Chaland et de Matthias Agrafeil avec la naissance de leur 1^{er} enfant ; bienvenue au petit Maé (et oui, notre président vient de devenir grand père...) !

Cette année ont pu avoir lieu :

- un concours de pétanque le samedi 24 juillet 2021 qui a réuni 32 doublettes,



- et 2 concours de chiens d'arrêt sur gibier (perdrix rouge) :



Concours 'Toutes races' le dimanche 4 juillet 2021

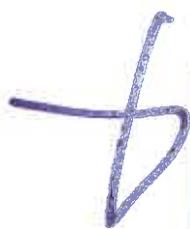


Concours 'Setters Gordon' le dimanche 29 août 2021

La journée tripe n'a pu avoir lieu cette année encore (toujours en cause, le covid et son pass sanitaire) ; nous espérons que ce sera la dernière annulation et que la vie reprendra son cours normal en cette nouvelle année 2022...

La société de chasse de Grézolles vous présente ses meilleurs vœux !

LA CHASSE, UN APPUI AUX COLLECTIVITÉS



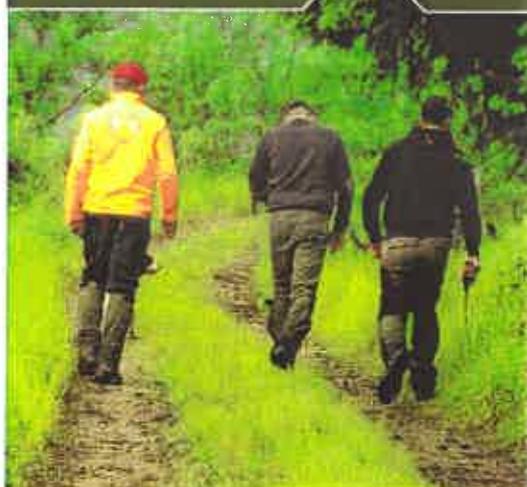
COMMUNIQUÉ PRESSE
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA LOIRE

OCTOBRE 2021



Chaque commune ou presque recense au moins une association de chasse dont les membres sont des interlocuteurs privilégiés des collectivités pour de nombreuses problématiques rencontrées par les élus locaux.

9 600 CHASSEURS
900 ASSOCIATIONS DE CHASSE
130 PIÉGEURS



RÉGULATION DES ESPÈCES

D'une façon générale, les chasseurs ont un rôle prépondérant dans la régulation des espèces même si ce n'est pas la seule finalité du chasseur. Les mairies sont souvent sollicitées par leurs administrés face à la prolifération de certaines espèces qui peuvent occasionner des dégâts. C'est le cas du ragondin, espèce dite invasive, qui pose des soucis sur les berges, mais aussi sur les habitats des zones humides type roselière. D'autres espèces occasionnent des désagréments sur les bâtiments publics par leurs déjections tels que les pigeons de clocher ou les corbeaux freux ou encore les fouines dans les combles. Elles font naturellement appel aux chasseurs ou aux piégeurs locaux pour réguler ces animaux responsables de dégâts.

CONNAISSANCE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les chasseurs ont une très bonne connaissance de leur territoire (présence d'espèces, localisation et utilisation de l'espace par la faune, problèmes d'incivilités...). En lien avec les exploitants agricoles, ce sont des acteurs auprès des collectivités pour aménager le territoire différemment et reconstituer le bocage. Ils sont acteurs dans les projets de plantation de haies (près de 15 km/ an à l'échelle départementale) et dans la réhabilitation de mares. Ces habitats sont favorables à de nombreuses espèces et contribuent à la sauvegarde voire au développement de la biodiversité. Ils implantent également, toujours avec les agriculteurs, des cultures favorables à la faune. Ils peuvent aussi accompagner une collectivité dans l'acquisition de terrains via leur Fondation Nationale si d'un point de vue conservation des habitats, cela se justifie.



250 HA DE CULTURES IMPLANTÉES
POUR LA FAUNE SAUVAGE / AN

150 KM DE HAIES PLANTÉES DEPUIS 2000

120 MARES RESTAURÉES PAR AN

3 400H/AN POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA FAUNE

10 000 PERSONNES
SENSIBILISÉES À L'ENVIRONNEMENT / AN



LA CHASSE, UN APPUI AUX COLLECTIVITÉS

8

COMMUNIQUÉ PRESSE
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA LOIRE



OCTOBRE 2021



UNE FÉDÉRATION

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. Elle peut être un médiateur lors de discussion entre collectivités et associations de chasse.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires. A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis. Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.



OPÉRATION DE NETTOYAGE DE LA NATURE

Depuis 10 ans, les chasseurs, en partenariat avec les pêcheurs et les randonneurs, organisent une collecte des déchets le long du fleuve Loire et de ses affluents. En 2022, l'opération « J'aime la Nature PROPRE » qui s'inscrit dans un cadre national, va s'étendre à tous les milieux afin d'extraire le maximum de déchets. Tout citoyen sensibilisé peut participer.

40 LIEUX DE RDV
5 MARS 2022

WWW.JAIMELANATUREPROPRE.FR

PARTENAIRES :
OFB, CD 42, SUEZ ET DE
NOMBREUSES COLLECTIVITÉS

15 ADMINISTRATEURS
21 SALARIÉS
3 SITES
11 VÉHICULES
MATÉRIEL SPÉCIFIQUE
(LONGUE-VUE, SIG...)



COORDONNÉES : 04-77-36-41-74
www.fdc42.fr - mail : fede.chasseur42@wanadoo.fr

IMPRESSIONS DES AIGUILLES GREZOLLOISES

L'Atelier de couture a rouvert ses portes avec grand plaisir comme en témoignent les quelques propos entendus ce jour-là....

- « Moi...je n'ai rien fait... je ne sais même pas si je peux encore tenir une aiguille ! »
- « Qu'est-ce que nos lundis m'ont manqué ... »
- « Tricoter toute seule à la maison, c'est triste ...personne à qui parler, avec qui plaisanter, à qui demander conseil ... »
- « Non, je n'ai pas fini mon dessus de lit en patchwork, ni ma nappe...pas envie ... »



- « Mes petits doigts sont tout engourdis. Un peu d'activité va leur faire le plus grand bien... »
- « J'ai feuilleté pas mal de revues de loisirs créatifs et même si je trouvais certaines idées sympas, je n'avais pas envie de m'y mettre. »
- « J'ai repéré des boules de Noël sur Internet, on pourrait essayer de les faire »
- « Qui fait le gâteau la semaine prochaine ? » (Une de nos vieilles habitudes !)

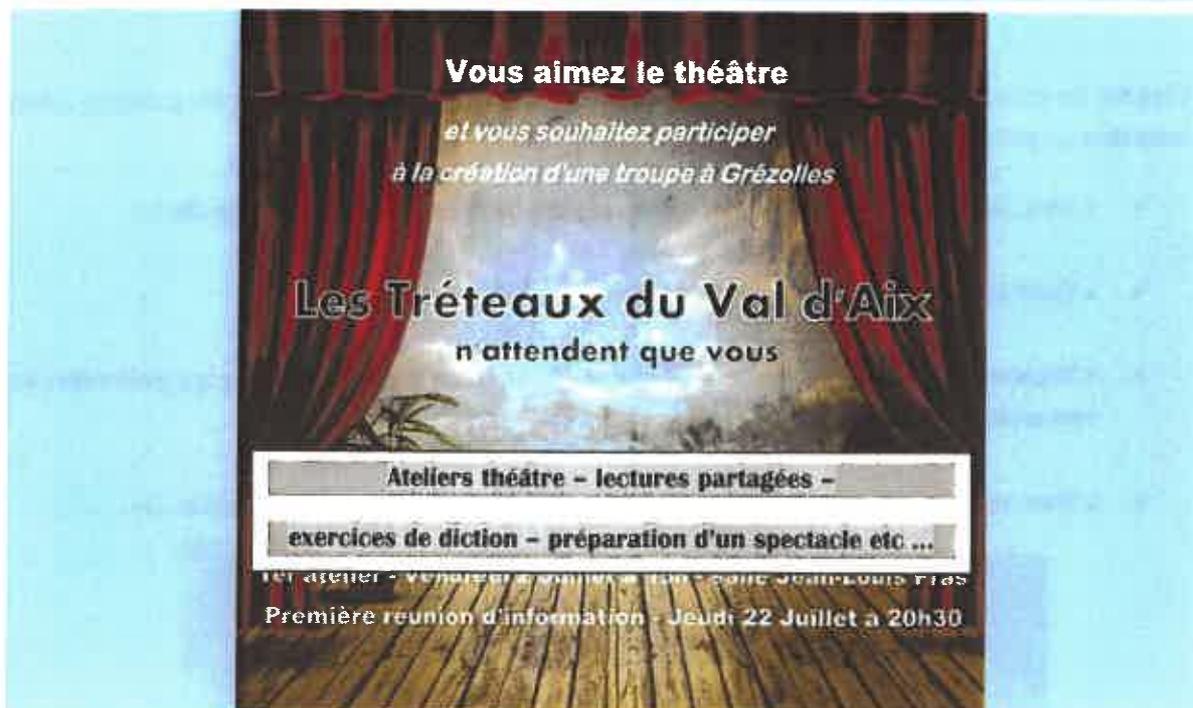
...propos qui montrent combien notre association est utile, appréciée et créatrice de liens !

Gageons que nos doigts retrouvent leur agilité, que nos têtes fourmillent d'idées, que nos projets se réalisent et que perdure cette chaleureuse ambiance qui nous a tant manquée les lundis après-midi (à partir de 14 heures 30 si vous voulez vous joindre à nous).

Pour l'année 2022, à toutes les Grézolloises et à tous les Grézollois, nous souhaitons



Les Tréteaux du Val d'Aix



« Les Tréteaux du Val d'Aix » est une toute jeune association née de l'envie de quelques personnes désireuses de jouer avec les mots, d'apprendre à se mouvoir, à placer sa voix ... et pourquoi pas, de monter un spectacle de théâtre... ?

Et quel meilleur soutien pouvaient-ils espérer que celui de Patrice Kahlhoven ? Riche d'une très belle carrière théâtrale, cet amoureux de beaux textes installé depuis quelques années à la Chassagne, s'est investi de bonne grâce dans l'animation d'un groupe d'une dizaine d'acteurs amateurs très motivés et enthousiastes !



Depuis l'été 2021, la petite troupe se réunit régulièrement pour s'amuser à dire des virelangues, partager des textes ... et semble-t-il, préparer un spectacle ... qui sera peut être prêt cet été ? Affaire à suivre !

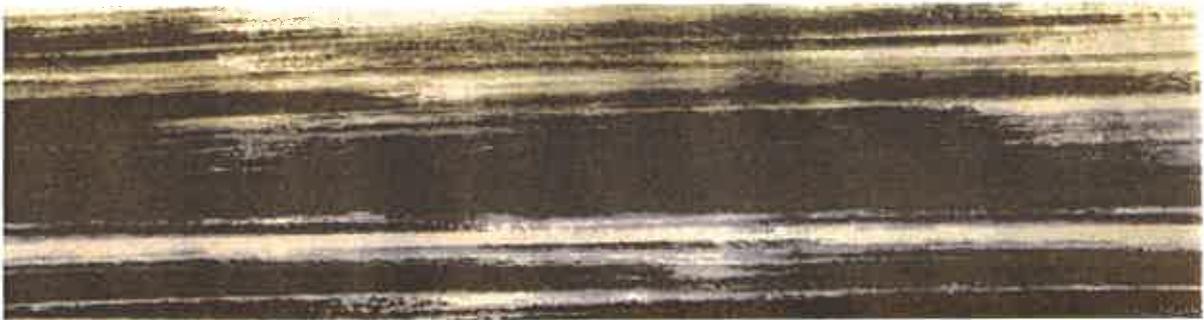
Patrice Kahlhoven apporte son savoir-faire et son expertise, et se montre intransigeant sur un point : la bonne humeur doit régner en maîtresse au sein du groupe !

Envie de rejoindre la troupe ? Il suffit de contacter Patrice Kahlhoven au 07 52 05 75 72

Les Tréteaux du Val d'Aix

Préparent un spectacle ...

Les défunts vous saluent bien



Montage texte et direction d'acteurs

Patrice Kahlhoven

Avec

Joëlle Bayard, Germaine Bonnefond, Léontine Defrancq,
Philippe Ferrante, Jacky Jabbour, Elisabeth Navarro,
Hervé Navarro, Sigismond Rozanski, Nelly Valfort

Et la participation de Maritchu Clément

L'AGAP

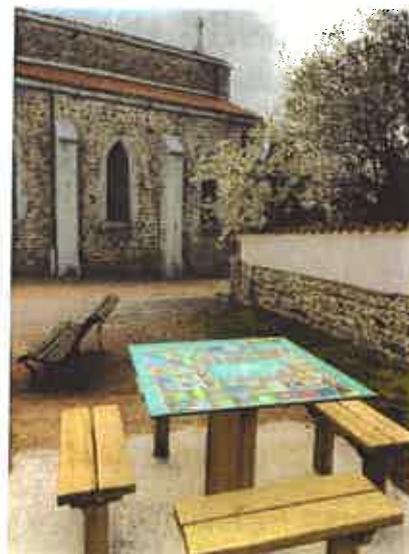
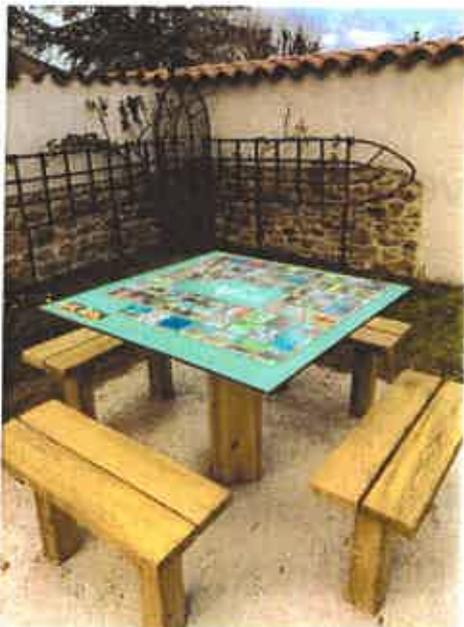
(Association Grézolles Art et Patrimoine)

Si l'édition du bulletin municipal offre l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, on peut commencer par avoir une pensée pour Romain Coudour qui nous a quittés fin 2020. Très actif au sein de l'association au cours des premiers symposiums, il avait certes perdu de son énergie mais continuait à tenir son rôle de mémoire vivante du village : toujours avec le sourire, il aimait évoquer la vie grézolloise d'antan et partager ses souvenirs. Nous ne l'oublions pas et nous avons également une pensée pour sa compagne Lilette, elle aussi très active à l'AGAP, qui a quitté le village pour aller vivre au Coteau.

Côté animation, l'AGAP a dû faire en 2021 comme la majorité des associations : se résoudre au silence à l'ombre de madame Covid ...

Donc pas de festivités au printemps ...

On peut toutefois signaler l'installation en mars de la table de Jeu de l'Oie, derrière l'église, qui complète agréablement l'œuvre du Jeu de l'Oie installée sur le mur, en permettant aux passants de faire une petite partie selon les règles traditionnelles de ce jeu. Pas besoin de dés : ils sont intégrés au plateau. Il suffira de partir à la recherche de galets sur le sol ou d'un bouton dans sa poche pour tenir lieu de pions ...



Cette table a été cofinancée par l'AGAP et le Comité des Fêtes. Elle a également bénéficié d'une aide financière de la part du Conseil Départemental.

En cette fin d'année, l'AGAP a également pu organiser la décoration des sapins de la commune par de joyeux lutins qui ont égayé les rues du village en fixant soigneusement boules et guirlandes, avant d'aller se restaurer dans la salle du café ! Ils ont également pu admirer la crèche mise en place par Elizabeth (Navarro) et Léontine (Defrancq)



Merci à eux ! ...
Et souhaitons à
tous les
Grézollois une
belle et
heureuse année
2022 pleine de
joyeux
moments à
partager !

LE CLUB DE L'AMITIE

Pour tous, c'était la rentrée : passe sanitaire vérifié, les masques ont pu tomber pour boire et manger... les bonnes habitudes se reprennent vite !

27 inscrits pour 2 jeudis par mois (les 1^{er} et dernier jeudis) pour jouer ensemble aussi bien à la belote, qu'à la coinche ou même au scrabble ... sans parler de diverses sorties gastronomiques prévues au cours de l'année ainsi que la célébration des anniversaires, des fêtes de fin d'année ou autres thèmes divers (Valentin, chasse, Halloween...)



Le Club de l'Amitié de Grézolles est ouvert à toute personne libre 2 fois par mois et désireuse de se détendre agréablement ...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2022 !

La FNACA : Commémorations



11 novembre 2021



Le Sou des Ecoles

Nous sommes une association de parents d'élèves des écoles de Grézolles, Souternon et St Julien d'Oddes. Notre but est de récolter des fonds, afin de permettre aux instituteurs de financer des sorties et projets avec leur classe.

L'an passé, malgré les restrictions dues au Covid, les élèves ont pu participer au programme « Écoles et Cinéma », ainsi qu'à une sortie de fin d'année.

Les classes de Souternon et Grézolles ont passées une journée à Vulcania. La classe de St Julien d'Oddes s'est rendue une journée à Lyon comprenant une ballade au Parc de la Tête d'Or et la visite du Musée d'Art Contemporain.

En cette nouvelle rentrée scolaire, le projet « Écoles et Cinéma » a été reconduit, et le Père Noël s'est rendu dans les 3 Écoles.

Nous avons malheureusement dû annuler la fête de Noël, ainsi que le concours de belote et le trail.

Se déroule actuellement une vente de galettes des Rois avec le soutien de l'Épicerie Fournit. Une vente de fleurs et plants est envisagée ce printemps.

Nous comptons sur votre soutien lors des ventes et manifestations à venir pour nous aider à faire voyager nos enfants.

Toute l'équipe du Sou des Écoles, vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



GREZOLLES : UNE NATURE PLEINE DE SURPRISES ...ET DE PIQUANT !

Notre village recèle une nature sauvage et préservée. Le château abrite ainsi des **faucons crécerelles**.



C'est un rapace commun, au même titre que la buse ou le milan noir.

Son cri est une succession de sons aigus « ki-ki-ki » émis de façon répétée. Ce chant particulier lui a valu son nom de faucon crécerelle.

Fin juin, un fauconneau presque en âge de voler a été retrouvé au pied d'une tour du château. Indemne, il avait sans doute tenté son 1^{er} envol.

Placé en hauteur (hors d'atteinte des chats et autres prédateurs) sur un petit toit, il a pu retrouver ses parents.

2021, année exceptionnelle pour la cueillette de champignons, notamment pour les **chanterelles**.

Des amateurs Grézollois en ont ramassé des dizaines de kilos.



Mais les surprises ne sont pas toujours attendrissantes et sans risques !

Cette énorme construction, découverte abandonnée dans les combles d'une maison, pouvait contenir des milliers d'insectes.

Après l'avoir ouvert avec précaution, Thomas a pu constater qu'il s'agissait d'un **nid de guêpes** !

Cela aurait pu être un nid de frelons européens ou asiatiques... Mais les frelons asiatiques construisent généralement leur nid exposé à la lumière, en hauteur, souvent à la cime d'un arbre.



Comment les différencier

Freulon asiatique	Nid
Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange. Pattes jaunes, thorax noir et tête orange et noir. Taille : 17 à 32 mm	Petite entrée (moins de 4 cm) latérale. Caractérisée par des écailles concentriques. Forme plutôt sphérique. Situé souvent en pleine lumière.
Freulon européen	Nid
Abdomen jaune rayé de noir. Pattes rousses, thorax noir et roux et tête jaune-orange. Taille : 18 à 25 mm	Grande entrée (10 cm) vers le bas. Apparence de papier mâché gris, forme conique. Situé dans l'obscurité (arbre creux, toiture).
Guêpe	Nid
Abdomen et corps très distincts. Peu de poils. Abdomen noir et jaune vif. Taille : 15 mm	Apparence de papier mâché gris. Lieu, taille et forme variables selon l'espèce. Parfois dans le sol.

Pour info ...

Autre surprise grézollose : une orchidée sauvage



L'année dernière j'ai trouvé un pied d'orchidée sauvage sur la pelouse qui se trouve en dessous du terrain aménagé en contrebas de la Chapelle. C'était la première année que je la voyais, je pense qu'elle a pu fleurir suite aux travaux d'aménagements des abords de la Chapelle et parce qu'il n'y avait pas eu de tontes précoces en 2020. Cette fleur est une Orchis pourpre. Comme toutes les espèces d'Orchidées sauvages, elle est protégée, il est interdit de la cueillir notamment. L'Orchis pourpre est plutôt rare chez nous car, dans la Loire, on la trouve seulement sur 2 communes selon les données du Conservatoire Botanique.

Ce week-end en me baladant, je suis allée voir si elle était là cette année encore mais malheureusement je pense qu'elle ne fleurira pas car la pelouse a été tondue et les rosettes ont été coupées tout comme la tige je pense. Bonne nouvelle quand même, il y a cette année plusieurs rosettes d'orchidées alors que l'année dernière il n'y en avait qu'une. Cela signifie que le terrain est vraiment propice au développement de ces fleurs.

Cette information intéressante et valorisante pour le village car les pelouses à orchidées se font rares.

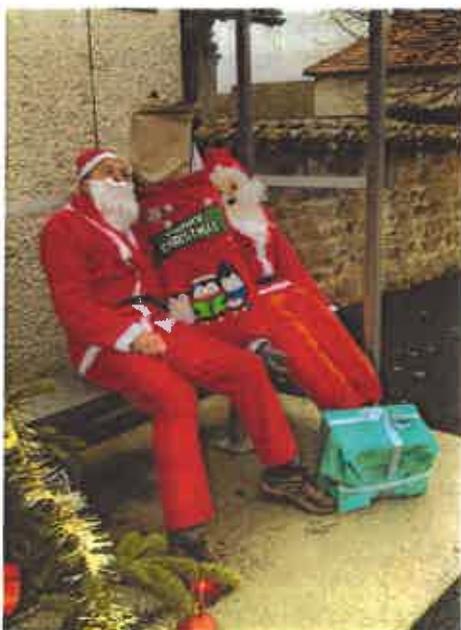
Des précautions à prendre pour permettre à ces orchidées de fleurir chaque année voire de se multiplier. Sur la zone où se trouve les orchidées, c'est-à-dire proche du muret, il faudrait ne pas tondre la pelouse avant l'automne et si possible faucher la végétation à plus de 15 cm de hauteur au mois de septembre/octobre, puis exporter les produits de coupe pour éviter l'enrichissement du sol. Si une tonte trop précoce et trop basse a lieu chaque année et que la matière organique est laissée sur place, les orchidées disparaîtront. Il ne s'agit pas non plus de ne plus rien faire, car les orchidées ont besoin d'un entretien assez fréquent pour ne pas avoir trop de concurrence.

Je pense que cette pelouse présente un réel intérêt écologique mais aussi esthétique car les orchidées sont de jolies fleurs qui ajouteront un charme coloré au site de la Chapelle.

Fanélie SEYCHAL

Un visiteur insolite au cœur de Grézolles - suite ...

Il a même reçu la visite d'un de ses collègues venu en mission auprès des élèves de l'école ...



... puis il est devenu facétieux !



Qui savait que le Père Noël pouvait se permettre de faire des figures acrobatiques aussi difficiles à réaliser ... ?



Après le 25 décembre on a noté chez lui un petit coup de fatigue ...

Mais bon ... on peut aisément lui pardonner ce léger écart de conduite après la longue nuit de distribution de jouets qu'il vient de vivre !

Un visiteur insolite au cœur de Grézolles - fin ...



Souhaitons lui de prendre

tout le repos nécessaire pour se refaire une santé avant Noël 2022 !



... et merci à tous ceux qui ont joué la carte de l'humour pour faire vivre ce bonhomme Noël 2021 !

(Maritchu Clément)

